

Séance du Conseil communal

28.03.2024



Oui



Non



Abstention

PRÉAMBULE :

Avant d'entamer l'ordre du jour de la présente séance, le Bourgmestre propose au comité

d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, en l'occurrence :

un point relatif au vote d'un délégué à la sécurité

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité des voix des membres présents, d'approuver l'ajout d'un point à l'ordre du jour, en l'occurrence :

point 21, séance publique libellé: « Nomination d'un délégué à la sécurité»

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 08.02.2024

8x

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité des voix des membres présents, d'approuver le compte-rendu de la séance du 08.02.2024.

2. Aménagement d'un chemin mixte_Windhof - approbation projet, vote devis et du crédit supplémentaire requis

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des membres présents (soit 8 voix favorables)

d'approuver le projet et le devis relatif au projet d'aménagement d'un chemin mixte à Windhof établi à hauteur de 800.000 euros, devis tel qu'il est joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

de réduire le crédit de l'article 4/650/221100/99001 du budget 2024 libellé «Acquisition d'immeubles/terrains» du budget 2024 de 1.500.000,00 euros pour le porter à 1.140.000 euros ;

de voter sous l'article 4/624/221313/21016 libellé « Aménagement d'un chemin mixte à Windhof» un crédit spécial supplémentaire de 360.000 euros

3. Réaménagement des infrastructures du terrain de football – phase 1 - approbation projet et devis afférent

8x

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis

d'approuver le projet de réaménagements des infrastructures du terrain de football,

projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 54.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

de le financer par le biais des crédits inscrits à l'article l'article 4/821/221313/24001 renseignant un crédit de 100.000 euros

4. Mise à disposition d'une équipe de 2 ouvrier-jardiniers avec leurs machines pour la période d'avril à septembre à raison de 3 jours/semaine – approbation projet, création article et vote crédit spécial requis

8x

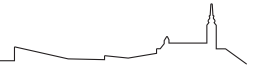
Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis

d'approuver le projet de mise à disposition d'une équipe de 2 ouvrier-jardiniers avec leurs machines pour la période d'avril à septembre à raison de 3 jours/semaine,

projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 65.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante) ;

de réduire le crédit de l'article 4/650/221100/99001 du budget 2024 libellé «Acquisition d'immeubles/terrains» du budget 2024 de 1.140.000,00 euros pour le porter à 1.075.000 euros ;

de voter sous l'article à créer dévolu au projet de mise à disposition d'une équipe de 2 ouvrier-jardiniers avec leurs machines pour la période d'avril à septembre à raison de 3 jours/semaine un crédit spécial de 65.000 euros ;



Présences:

Daniel Wirth, **Bourgmestre** Norbert Welu, Mary-Jo Andrich, **Échevins**

De Oliveira Kevin, Yves Weyland, Eugène Kemp,

Fernandez Ramos Jessica, Bodenröder Jens, **Conseillers**

Patrick Lecoq, **Secrétaire communal**

Absent excusé: Fernandez Ramos Jessica, **conseillère**

5. Réaménagement de la morgue à Koerich et création d'un espace sanitaire – phase 2 – approbation du projet et du devis afférent

8x

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis

d'approuver le projet de réaménagements de la morgue à Koerich et création d'un espace sanitaire – phase 2 –, projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 106.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

6. Changement de l'éclairage existant en système LED – approbation devis –

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis

d'approuver le projet de changement de l'éclairage existant en système LED (finalisation du changement initié conformément aux principes du Klimapakt), projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 135.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

de le financer par le biais des crédits inscrits à l'article 4/640/222100/13015 renseignant un crédit de 200.000 euros ;

7. Mise en place de palissades de soutènement à Goebloge/rue de Windhof

8x

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis d'approuver le projet de projet de mise en place de palissades à Goebloge, rue de Windhof, projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 50.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

de le financer par le biais des crédits inscrits à l'article 4/624/221200/21012 renseignant un crédit de 50.000 euros;

8. Aménagement d'un parcours fitness près du terrain de foot – approbation projet et devis afférent

8x

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes émis

d'approuver le projet d'aménagement d'un parcours fitness près du terrain de foot, projet dont les coûts globaux (conformément aux documents joints) sont estimés à hauteur d'un montant total de 66.000,00 euros TTC conformément au devis joint à la présente (dont il fait partie intégrante)

de le financer par le biais des crédits inscrits à l'article 4/810/221313/24025 renseignant un crédit de 75.000 euros;

9. projet d'acquisition d'une remorque de lavage – vote projet, devis afférent et crédit supplémentaire requis

Le Conseil communal décide avec 8 voix favorables sur 8 votes exprimés

d'approuver le projet d'acquisition d'une remorque de lavage et le devis y afférent joint à la présente (dont il fait partie intégrante), devis établi à hauteur de 65.000 euros (montant arrondi)

de réduire le crédit de l'article 4/412/221311/2201 du budget 2023 libellé « hangar forestier » de 50.000 euros pour le porter à 35.000 euros ;

de voter sous l'article 4/860/223480/99001 libellé «acquisition «Spullwon» » un crédit spécial supplémentaire de 15.000 euros



Séance du Conseil communal

28.03.2024

10. Projet de lotissement & convention afférente relatif au 7,rue Pierre Braun_Goebblange

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix des membres présents, soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés,

d'autoriser, en exécution des dispositions de l'article 75.2 de la partie écrite du plan d'aménagement général de la Commune de Koerich le projet de lotissement tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante ;

d'approuver la convention y afférente relative au 7, rue Pierre Braun visant la régularisation des limites du domaine public telle qu'elle est jointe à la présente dont elle fait partie intégrante ;

11. Projet de lotissement & convention afférente relatif au 19,rue Principale_Goetzingen

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix des membres présents, soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés,

d'autoriser, en exécution des dispositions de l'article 75.2 de la partie écrite du plan d'aménagement général de la Commune de Koerich le projet de lotissement tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante ;

d'approuver la convention afférente relative au 19,rue Principale_Goetzingen visant la régularisation des limites du domaine public telle qu'elle est jointe à la présente dont elle fait partie intégrante ;

12. Projet de lotissement rue de Steinfort à Koerich

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix des membres présents, soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés,

d'autoriser, en exécution des dispositions de l'article 75.2 de la partie écrite du plan d'aménagement général de la Commune de Koerich le projet de lotissement tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante ;

13. Projet de lotissement & convention afférente relatif au 23C,rue Principale_Koerich

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix des membres présents, soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés,

d'autoriser, en exécution des dispositions de l'article 75.2 de la partie écrite du plan d'aménagement général de la Commune de Koerich le

projet de lotissement tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante ;

d'approuver la convention afférente relative au 23C,rue Principale_Koerich visant la régularisation des limites du domaine public telle qu'elle est jointe à la présente dont elle fait partie intégrante ;

14. Projet de numérotation et attribution nom de rue à Goebblange (tronçon faisant actuellement partie de la rue de Windhof)

8x

Le Conseil communal décide, avec 8 voix favorables sur 8 votes exprimés,

d'approuver la proposition de mise en place de la numérotation et d'attribution nom de « Op Bockert » du tronçon faisant actuellement partie de la rue de Windhof conformément au projet de numérotation tel qu'il est soumis à son appréciation;

15. Compromis de vente concernant une parcelle d'une contenance de 5a 30 ca cadastrée sous le N° 646/0 section A de Koerich

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des membres présents (soit 8 voix favorables),

d'approuver le compromis de vente concernant une parcelle d'une contenance de 5a 30 ca cadastrée sous le N° 646/0 section A de Koerich, compromis tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante ;

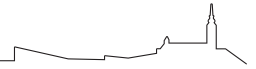
de charger le Collège des Bourgmestre et échevins de faire procéder par voie de notaire à la rédaction de l'acte de vente relatif au prédit compromis

16. Règlement d'ordre intérieur pour les fonctionnaires, employés communaux et salariés à tâche intellectuelle de la commune de Koerich - approbation

8x

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix (soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés),

d'approuver le règlement d'ordre intérieur pour les fonctionnaires, employés communaux et salariés à tâche intellectuelle de la commune de Koerich tel qu'il est soumis à son appréciation.



Séance du Conseil communal

28.03.2024

17. Création d'un poste à plein temps sous le statut du fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B / groupe de traitement B1, sous-groupe de traitement: technique

8x 

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix favorables sur 8 votes exprimés, de créer un poste de fonctionnaire de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique pour les besoins du service technique communal

18. approbation de divers actes notariés

8x 

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des membres présents (soit 8 voix favorables),

d'approuver l'acte N°470/24 entre l'Administration communale de Koerich, d'une part, et, d'autre part, Mme Marie-Josée Schmitz, acte passé en date du 29 février 2024 par-devant Maître Kessler, notaire de résidence à Pétange, acte tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante;

d'approuver l'acte N°9871 entre l'Administration communale de Koerich, d'une part, et, d'autre part, la société Parc Goetzingen SA, acte passé en date du 29 février 2024 par-devant Maître Castel, notaire de résidence à Capellen, acte tel qu'il est joint à la présente dont il fait partie intégrante;

19. Rapports et informations

Monsieur le Bourgmestre informe les conseillers sur l'avancée des dossiers en cours, projets à venir et les réunions programmées par le Collège échevinal avec les différentes instances concernées.

SÉANCE À HUIS CLOS

20. nomination sur le poste de réceptionniste

Le Conseil communal décide, à huis clos et par scrutin secret, de nommer définitivement Mme Céline Tang de Goebange, au poste d'employé communal, avec effet endéans les meilleurs délais envisageables, suivant le délais de préavis à prester par Mme Tang auprès de son employeur actuel

21. nomination comme délégué de la sécurité (ajout à l'ordre du jour)

8x 

Le Conseil communal, avec 8 votes favorables sur 8 votes exprimés décide de nommer M. Jerry Leichtenberg, contremaître auprès de l'Administration communale de Koerich, en tant que délégué à la sécurité pour l'Administration communale de Koerich avec effet au 01.04.2024;

Fin de la séance
